

ÉDITO

Bien que l'hiver se termine dans un mois, nous allons encore avoir besoin de chauffer nos logements quelque temps dans le contexte de crise des énergies que nous connaissons. Au-delà du chauffage, c'est notre consommation des ressources au sens large qu'il nous faut apprendre à maîtriser.

Toul Habitat s'est saisi depuis plus de dix ans de cette problématique et poursuit ses efforts pour rendre son patrimoine plus confortable et plus sobre et permettre ainsi à ses locataires de mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques. Reste à chacun de faire des efforts pour changer ses habitudes et ne pas gaspiller, consommer autrement et ainsi faire des économies tout en préservant notre environnement : éco-gestes, tri des déchets, Repar'café, résidences propres, nous sommes tous acteurs et responsables de notre cadre de vie.

Aussi, en ce début d'année 2023, bien que la période des vœux soit passée, nous souhaitons que chacun puisse se sentir bien chez soi. Votre confort et votre sécurité font partie des premiers points de vigilance et d'attention de l'ensemble de nos équipes qui vous accompagnent tout au long de votre parcours locatif à Toul Habitat.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce numéro.

DOSSIER

Hausse des coûts de l'énergie

SOMMAIRE

2/3 LE DOSSIER
Toul Habitat vous accompagne.

4/ Revue de projets côté patrimoine.

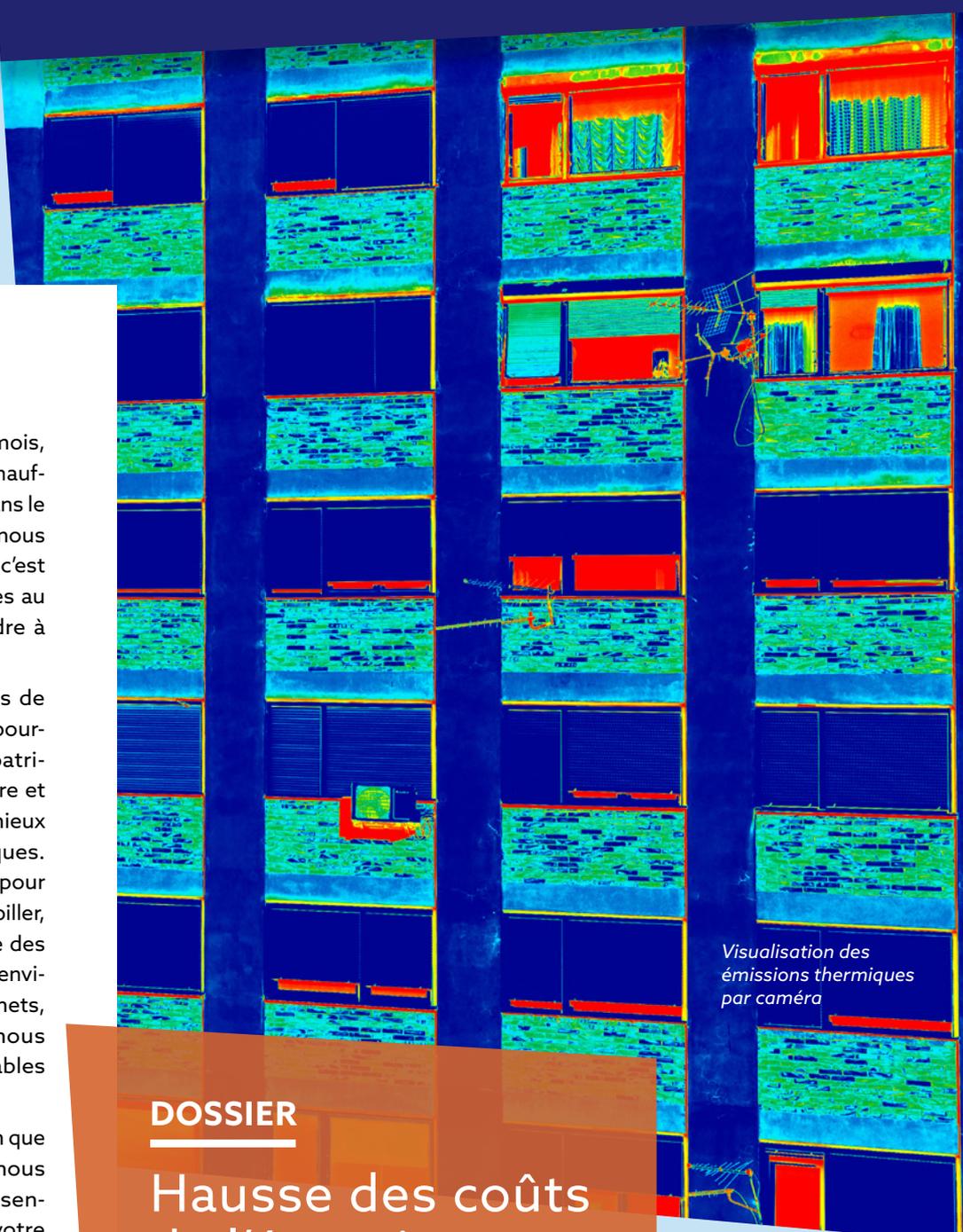
4/ Résultats des élections des représentants des locataires.

5/ Actualités vertes.

6/ Vivre ensemble.

7/ Partenaire à la une.

8/ Les ventes du moment. Numéros utiles.



Visualisation des émissions thermiques par caméra

DOSSIER

Hausse des coûts de l'énergie



TOUL HABITAT vous accompagne

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SONT AU CŒUR DE LA POLITIQUE MENÉE PAR TOUL HABITAT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

En effet, depuis 2010 nous réalisons des travaux conséquents d'amélioration des performances énergétiques de notre patrimoine pour lutter contre la précarité énergétique et préserver le pouvoir d'achat de nos locataires : chauffage individuel par chaudières à condensation, panneaux solaires pour l'eau chaude, pompes à chaleur, isolation thermique par l'extérieur, isolation de combles et de toitures terrasse, remplacements des fenêtres et installation de radiateurs électriques intelligents et performants.

Nous avons anticipé la hausse du coût de l'énergie et acheté en amont du gaz au prix le plus bas permettant ainsi de maîtriser le coût du chauffage collectif jusqu'à l'automne 2024. De plus, nous bénéficions encore de l'électricité des communs à un prix compétitif car notre marché électrique à taux fixe, antérieur à la flambée des tarifs de l'électricité, court jusqu'à fin 2023.

Pour les locataires bénéficiant d'un contrat individuel pour le gaz et/ou l'électricité, le bouclier tarifaire, prolongé jusqu'en 2023 par le Gouvernement, s'applique à l'ensemble de notre patrimoine. Ce bouclier limite la hausse des tarifs réglementés de vente gelés à 15 % TTC en moyenne.

L'ÉNERGIE LA MOINS CHÈRE EST CELLE QUE L'ON NE CONSOMME PAS

Sur l'ensemble de la ville de Toul, 59 % des logements de Toul Habitat sont conformes à la réglementation thermique 2012. Les prochaines réhabilitations thermiques à venir comme celles de la résidence du parc et de la résidence Halévy seront conformes à la RT 2020.

LES ÉCO-GESTES

Pour réduire vos charges, vous pouvez agir ! Voici quelques gestes simples et efficaces à mettre en pratique sans modération :

ÉCONOMISER ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, ÉNERGIE

- **Baisser le chauffage de 1°C** dans son logement, c'est **7 % d'économies d'énergie par an**. La température idéale ? 19°C dans la journée, 17°C la nuit. Autre astuce : si vous fermez volets et rideaux la nuit, vous éviterez de 30 % à 50 % de déperdition de chaleur.

Chauffages d'appoint : attention danger

Pour remonter la température d'une pièce, les chauffages d'appoint sont une fausse bonne idée. En plus d'être énergivores, poêles à pétrole, poêles à gaz, radiateurs soufflants, radiateurs à bain d'huile et autres appareils de chauffage mobiles peuvent s'avérer très dangereux et sont à l'origine de nombreux accidents incendie, intoxication au monoxyde de carbone, brûlures, électrocution...

Pour améliorer votre confort thermique, adoptez plutôt les éco-gestes !





- **Un lavage en machine à 40°C** au lieu de 60°C, c'est **25% d'économie** d'électricité.
- **En cuisine, mettre un couvercle sur les poêles et casseroles** pour éviter la perte de chaleur. Jusqu'à 30% d'économies d'énergie !

ÉTEINDRE LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

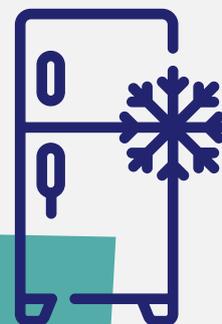
- **Éteindre la lumière** quand on quitte une pièce et éviter de l'allumer en plein jour en profitant au maximum de la lumière naturelle. Utiliser des ampoules basse consommation type **LED**. Dépoussiérer régulièrement lampes et abat-jours pour une meilleure luminosité.
- **Télévision, ordinateur, lecteurs...** quand ils sont en veille, ces appareils consomment encore beaucoup d'électricité tout comme les chargeurs de téléphone. Il faut penser à les débrancher quand ils ne fonctionnent pas.

ÉCONOMISER L'EAU

- Préférer une douche plutôt qu'un bain (1 douche = 6 bains).
- Pour mieux maîtriser sa consommation : couper l'eau pendant qu'on se savonne et pendant le brossage des dents.
- Vérifier la bonne fermeture des robinets, installer des mousseurs.
- Préférer le programme rapide ou économique pour le lave-vaisselle et la machine à laver.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE SON RÉFRIGÉRATEUR

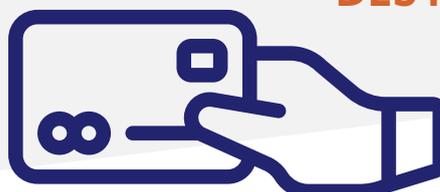
La température idéale du réfrigérateur se situe aux alentours de 4°C, celle du congélateur -18°C. En diminuant la température de 1°C, cela augmente la consommation de 5%.



Des gestes simples à appliquer tous les jours :

- Régler sans plus attendre la température des appareils réfrigérants.
- Placer si possible le réfrigérateur dans une pièce froide.
- Les aliments doivent être refroidis avant de les ranger.
- Ne pas laisser la porte trop longtemps ouverte quand on range ses courses.
- Ne pas surcharger le réfrigérateur car il devra redoubler d'énergie pour refroidir les aliments.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE REPRÉSENTENT PRÈS DES ¾ DE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES



REVUE DE PROJETS

Côté patrimoine



Poursuite du **déploiement des caméras de vidéoprotection** sur le patrimoine de Toul Habitat. Les résidences Satie et Tournemire ainsi que leurs parkings sont équipés depuis le mois de janvier 2023.

Les travaux de réhabilitation des 20 pavillons de la **résidence Saint-Georges** ont débuté : réfection de la peinture des éléments bois de façade et isolation des combles, réfection de la ventilation et remplacement des menuiseries extérieures.



Réfection des parties communes

La 3^e des 4 phases de notre programme de rénovation des parties communes, halls et cages d'escaliers, a démarré début janvier 2023. C'est au tour des **résidences Sand, Fournier, Montesquieu et Voltaire** de bénéficier des travaux de remplacement des fenêtres des parties communes, de la remise en peinture des cages d'escalier ainsi que de la réfection des sols carrelés des halls. Les parties communes seront dotées d'éclairage LED à détection de présence, plus performants et plus économes en énergie. Afin d'améliorer l'aspect esthétique des halls, nous procéderons également au remplacement des batteries de boîtes aux lettres et à la pose de corbeilles. Viendront ensuite, en 2024, les bâtiments Rousseau, Diderot et Buffon.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE représentants de locataires

À l'issue de 15 jours de vote par correspondance, avec un taux de participation de 18%, en hausse de 2% par rapport aux élections de 2018, 4 représentants de locataires de l'association CGL ont été élus le 1^{er} décembre 2022.



Jean-Jacques Kirsch



Samira Sahel



Nouzha R'Gui



Thomas Romanoni

Félicitations à ces 4 représentants de locataires qui siègeront au conseil d'administration de Toul Habitat pour une durée de 4 ans.

Ils seront ainsi au cœur des décisions concernant Toul Habitat : orientations stratégiques de l'organisme, programme de travaux et de développement, budget, augmentation de loyers, vente de patrimoine... Sur tous ces sujets, les représentants des locataires participent à la prise de décision du conseil d'administration, disposant d'un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

Eux-mêmes locataires de Toul Habitat, ils partagent les mêmes intérêts de ceux qu'ils représentent. Ils assurent ainsi un rôle de relais auprès de l'Office pour améliorer la vie de tous les jours : travaux, qualité des logements, entretien des parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... sont discutés avec eux lors des réunions de concertation locative qui ont lieu en moyenne 3 fois par an.

Vos nouveaux représentants sont à votre écoute pour faire remonter vos éventuelles difficultés et besoins. Vous pouvez les rencontrer lors de leurs **permanences tous les mercredis de 14h à 16h30, à leur siège situé au rdc de la résidence Stendhal, 176 rue Vouchalons à Toul, Croix de Metz.**

Vous pouvez également les joindre au **09 82 53 59 98** ou par email : **cg154200@bbox.fr**

ACTUALITÉS VERTES

EN 2023, LE tri ET LA collecte DE NOS déchets ÉVOLUENT

Depuis le 1^{er} janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Toulaises, le tri des déchets recyclables se fait séparément :

Emballages (vides, non lavés et non imbriqués) dans le conteneur jaune

Emballages et flaconnage plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets, filets, films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métal et aluminium.

Papiers, cartons et cartonnettes dans le conteneur bleu

Papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns (découpés en morceaux de moins de 40 cm).

Certaines communes, comme Écrouves, Foug, Trondes... sont collectées en sacs jaunes pour les emballages légers (emballages plastiques, métalliques, briques alimentaires).

Pour le résiduel d'ordures ménagères rien ne change : il se fait dans les conteneurs enterrés* pour les locataires en résidence collective et dans les bacs d'ordures à **sortir la veille au soir sur le trottoir** pour les locataires en logement individuel. Si votre bac n'est pas adapté à la **nouvelle fréquence de collecte tous les 15 jours**, vous pouvez faire une demande de changement de bac auprès de Toul Habitat. C'est gratuit à raison d'un changement de bac par an.

*Attention : aucun dépôt de sac au pied du conteneur ne sera toléré sous peine de payer 150€ de frais d'enlèvement et/ou un procès-verbal de 135€.

GARDER VOS RUES PROPRES NE DÉPEND QUE DE VOUS



Recyclables : On sépare

Emballages (vides, non lavés et non imbriqués) : dans le conteneur jaune ou sac jaune

- emballages et flaconnages plastiques
- sacs, sachets et films plastiques
- briques alimentaires
- pots, boîtes et barquettes
- emballages métal et aluminium

Papiers, cartons et cartonnettes : au conteneur bleu

- papiers, journaux, magazines et revues
- cartonnettes
- cartons bruns découpés en morceaux de moins de 40 cm

Communauté de communes Terres Toulaises | Rue du Mémorial du Génie CS 40 325 Écrouves 54 201 Toul CEDEX | 03 83 43 23 76 | dechets@terrestouloises.com | www.terrestouloises.com

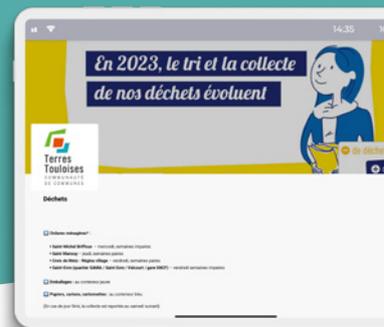
de déchets + de tri

Terres Toulaises | ADEME | CITEO | Tri/réduction des déchets, continuons ensemble!

Il est très important de respecter les consignes pour chaque conteneur. Lorsqu'il y a des erreurs de tri, c'est-à-dire que les bennes contiennent des déchets qui ne se recyclent pas ensemble, c'est le contenu de toute la benne qui part en enfouissement au lieu d'être recyclé, ce qui est très coûteux et annule les efforts de tri des autres usagers.

Un doute ? Une question ? Retrouvez toutes les informations utiles : jours de collecte par commune, consignes de tri... sur le site internet de la Communauté de communes Terres Toulaises terrestouloises.com et sur l'application **Intramuros**.

Conseils de tri et localisation des points d'apport volontaire disponibles également sur l'application **Guide du Tri**.



Télécharger l'appli **Guide du Tri Citeo**



Télécharger l'appli **Intramuros**





La qualité de service
en actions et en preuves

Toul Habitat est entré dans un second cycle de labellisation pour l'attribution d'un nouveau label sur une durée de 3 ans. Toul Habitat renouvelle ainsi son engagement pour améliorer la qualité de services aux locataires.

RÉSIDENCES à l'honneur

TOUT COMME LA PROPRETÉ DES ABORDS, LA PROPRETÉ DES COMMUNS EST L'AFFAIRE DE TOUS. LES PARTIES COMMUNES, SONT LA PREMIÈRE IMPRESSION QUE L'ON SE FAIT D'UN IMMEUBLE.

Il appartient à chacun de les respecter et de les entretenir pour donner une bonne image de sa résidence. Il est essentiel que chacun en prenne soin, pour se sentir bien chez soi.

C'est ce que bon nombre de locataires font et cela se voit plus particulièrement dans les **résidences Chenier entrée A, Victor Hugo entrée C, Lecocq, Tournemire B, Thomas Mann 48b entrée A, Pergaud B, Zola A/B, Balzac B/C, Audran et Plaquette.**

Toul Habitat et plus particulièrement vos correspondants de secteur, vous remercient de respecter leur travail.

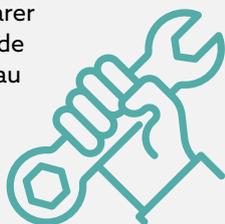


Repar'café

Dates des prochains Repar'café prévus au 1^{er} semestre 2023 :

- samedi 18 mars
- samedi 15 avril
- samedi 13 mai
- samedi 17 juin

Pensez à venir réparer vos objets avec l'aide d'un **dépan'acteur** au lieu de les jeter .



Fresques SALLE LAFONTAINE

La salle Lafontaine dont la 1^{re} partie fut construite en 1970, est désormais vouée à la démolition pour des raisons de sécurité. Ses murs ont été confiés à l'association *Jeunes et Cité* pour y réaliser une fresque éphémère. Ce bel espace de création a permis, le temps d'une semaine, à un groupe de jeunes de 16 à 25 ans, d'exprimer leurs talents artistiques en hommage à René Jacquot né le 28 juillet 1961 à Toul et qui fut champion du monde de boxe des super-welters WBC en 1989. C'est suite à sa victoire que la 2^e partie de la salle Lafontaine a été construite pour abriter le club d'entraînement de boxe de Toul.

**PARTENAIRE
À LA UNE**



Radio Déclic

L'ASSOCIATION POUR
LA COMMUNICATION EN
TERRES DE LORRAINE



Déclic FM souvent appelée Radio Déclic, est une radio de proximité, indépendante et non commerciale au service des habitants et œuvrant pour le développement et la dynamisation du territoire.

Radio Déclic diffuse en journée une programmation musicale généraliste avec une attention particulière pour **les artistes locaux et la musique actuelle**, et en soirée une programmation musicale thématique alternant rock, reggae, jazz, en passant par le hip hop et la musique électronique.

Déclic FM vous informe également sur les événements et manifestations programmées près de chez vous.

87.7/101.3/89.6 FM
WWW.RADIODECLIC.FR

24h/24, 7j/7

On peut également retrouver Radio Déclic sur les réseaux sociaux et sur Android. Programmation garantie sans publicité.



CONTACTS

UN problème technique DANS MON LOGEMENT OU DANS LES PARTIES COMMUNES. Qui dois-je contacter ?



Pour tout **problème technique**, vous pouvez également joindre Toul Habitat au **03 83 43 86 59**.
Pour toute **autre question**, vous pouvez nous joindre au **03 83 43 02 98** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h45.

Entretien convecteurs électriques et pompe à chaleur	Must	03 29 75 13 73
Chaudière gaz	Proxiserve	09 69 36 89 51
Compteur d'eau (Croix de Metz et Trondes)	Océa	03 87 17 33 10
Compteur d'eau (résidence Port de France)	Ista	03 88 56 34 44
Robinetterie	Proxiserve	09 69 36 89 51
Chauffage collectif, eau chaude collective, chaufferie	Dalkia	0811 902 424
Eau chaude solaire	Dalkia	0811 902 424
Ascenseur	Otis	0800 242 407
VMC	Aphysio	03 83 53 22 55

LES VENTES du moment



TOUT LE MONDE PEUT DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC TOUL HABITAT.

Les offres ne sont pas réservées qu'aux locataires de Toul Habitat. Si vous souhaitez acheter un bien mis en vente par Toul Habitat, il vous suffit de nous formuler une offre d'achat qui devra impérativement préciser votre statut d'occupation (locataires parc privé, locataires parc HLM, propriétaire...), les modalités de financement du bien et votre revenu fiscal de référence sur les ressources N-2. Retrouvez les informations pratiques ainsi qu'un formulaire d'offre d'achat sur notre site internet, rubrique devenir propriétaire : www.toulhabitat.fr/devenir-propretaire

En achetant un bien de Toul Habitat vous bénéficiez de conditions avantageuses :

- des prix attractifs,
- pas de frais de dossier,
- pas de frais d'agence*,
- des frais de notaire réduits*,
- un accompagnement pour trouver les meilleures conditions de prêt.



À VENDRE

BLÉNOD-lès-Toul

**MAISON ATYPIQUE DE 104 M² • 2 CHAMBRES • 1 BUREAU
GARAGE 1 VÉHICULE • DPE : D 225 - GES : B 7**

Cette maison de village vous propose un beau séjour avec cheminée et poutres apparentes, une cuisine indépendante, 1 salle de bains, 1 buanderie, 2 chambres, 1 bureau. Sous-sol aménagé - garage. Prix : **69 000 €**.

* Aucun frais de négociation du fait de l'absence d'intermédiaire entre le vendeur et l'acquéreur.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez-nous au **03 83 43 86 63**

